

Loi organique de 1983

\$3,500 et a gaspillé les deniers publics simplement pour que sa photo paraisse dans les journaux.

● (1110)

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Je le répète, la chose se reproduira beaucoup plus souvent encore d'ici quelque temps. Quand nous verrons les fauteuils vides en face, nous saurons où se trouveront les députés; ils seront en train de distribuer les fonds de ce nouveau ministère. Nous voyons le député là-bas se lécher les babines en songeant à tous les chèques qu'il va distribuer dans sa propre circonscription durant les prochains douze mois. Mais ensuite il devra prendre garde. Il lui faudra lire les journaux puisque ce sera un député conservateur qui représentera cette région du pays.

Permettez-moi de résumer plus précisément cette question. En présentant ce projet de loi, le gouvernement fédéral fausse une structure très importante de l'administration pour des raisons absolument politiques. Le nouveau programme d'expansion industrielle régionale, le PEIR, annoncé en juin dernier confère au ministre d'énormes pouvoirs discrétionnaires. Il supprime les objectifs bien précis d'une demi-douzaine de programmes gouvernementaux pour leur substituer un seul programme général accordant au ministre le pouvoir de décider comment les fonds seront dépensés et comment le programme sera géré, de fait une discrétion ministérielle totale. On peut nous excuser d'être trop cyniques quand nous songeons à l'utilisation qu'on pourra faire de ce pouvoir discrétionnaire, mais il suffit de voir ce qui s'est produit dans le passé pour comprendre ce qui se produira probablement dans l'avenir.

Le ministre—et j'aimerais encore qu'il soit ici pour m'entendre—a prétendu que le programme serait à l'abri de toute ingérence politique—je crois qu'il s'est exprimé ainsi—puisque les décisions seront prises sur le plan local. Examinons un peu la chose. Nous avons noté qu'aux termes de ce programme, les décisions entraînant des dépenses supérieures à \$250,000 devront être renvoyées à Ottawa et celles qui entraîneront des dépenses de plus de \$500,000 seront prises à Ottawa. Ce programme n'est donc pas à l'abri de toute ingérence. Il ne faut pas trop d'imagination pour comprendre comment des députés, notamment certains qui sont à la Chambre aujourd'hui harceleront les administrateurs régionaux et locaux afin que leurs copains libéraux soient favorisés par cette mesure législative. On aura ainsi des occasions de toutes sortes de commettre des abus d'ordre politique. Nous pouvons nous imaginer comment une certaine proportion de cette somme, après avoir subi un bref recyclage, sera utilisée en définitive pour financer des campagnes électorales. C'est là une des plus grandes faiblesses du régime des subventions. J'y reviendrai plus tard.

Ma deuxième objection, c'est que l'activité du ministère fusionné va souffrir à cause des objectifs contradictoires des deux ministères dont il sera composé. Le ministère de l'Expansion économique régionale, le MEER, s'occupe d'expansion

régionale. Le ministère de l'Industrie et du Commerce s'occupe de l'expansion des industries compétitives sur le plan international. Ce sont des objectifs tout à fait opposés. Le ministère de l'Industrie et du Commerce cherchait à assortir les forces industrielles du Canada aux occasions favorables au commerce à l'échelon international grâce au jeu des exportations et des importations. D'autre part, le MEER voyait à répondre aux besoins des régions moins nanties du pays en favorisant la création de nouvelles sociétés qui ne pouvaient pas exister sans l'aide de l'État. Il y a bien des exceptions, et je les connais. Mais, généralement parlant, tels étaient les deux objectifs.

● (1115)

Le ministère de l'Industrie et du Commerce développait les points forts, le MEER renforçait les points faibles. Différence d'optiques: à problèmes différents, solutions différentes. Il faut faire très attention à ce que dans la gestion du ministère, nous comprenions bien quelle sera l'approche générale du gouvernement.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) et le nouveau ministre de l'Expansion industrielle régionale ne sont pas intervenus dans le débat. Donc nous ne savons pas de quelle façon le gouvernement va concilier ces deux optiques différentes au nouveau ministère. Elles sont toutes les deux valables, mais elles risquent de faire fort mauvais ménage. Il nous faut savoir quel dosage le ministre va chercher à réaliser dans l'édification du volet développement industriel et du volet développement régional, quelles priorités il va y attacher, quels secteurs vont être privilégiés et quels secteurs vont céder le pas au cours de l'année qui vient dans ce nouveau régime. Si l'on veut que la fusion réussisse, il est impératif que le ministre réponde à ces questions, pour donner à l'industrie une idée de l'orientation qu'il entend suivre.

Permettez-moi de traiter du troisième objectif. Il s'agit de l'anarchie et de l'incohérence que cette fusion risque d'introduire dans la politique de développement industriel. Si, comme l'affirme le ministre, les décisions vont être décentralisées, on peut se demander comment les décisions régionales vont venir s'encadrer dans la politique économique générale du gouvernement. L'inertie ou l'entêtement de responsables régionaux pourront contrecarrer les objectifs d'ensemble.

N'oublions pas que certains de ces responsables ont un niveau hiérarchique plus élevé que beaucoup de fonctionnaires des services de l'industrie et des autres bureaux ministériels de l'administration centrale d'Ottawa. La bureaucratie conserve ses droits. Quand les gens d'Ottawa, qui chercheront à réaliser les grands objectifs décidés au niveau politique, ne parviendront pas à influencer sur les bureaux des régions, l'application de la politique gouvernementale tombera en panne.

Le responsable régional, comme il faut s'y attendre, va tenir compte des besoins qu'il reconnaît à sa région. C'est sa raison d'être. Cependant, il faut que nous comprenions comment ces besoins régionaux peuvent être conciliés avec l'approche gouvernementale d'ensemble. Les gens d'Ottawa sont loin du front alors que les gens des régions sont sur place, et les responsables régionaux sont saisis de besoins bien précis.